

ARBITRAGE CLUBS D4 - SAISON 2024/2025

Avant tout déplacement, bien s'assurer de la date, du lieu et de l'horaire. En cas d'indisponibilité, Il est indispensable de prévenir les équipes concernées par votre arbitrage le vendredi précédent le/les match(s) avant 14h. Le non-respect de cette dernière obligation sera sanctionné par une amende de **100 euros** (décision du comité directeur du district validée le 02 septembre deux mille vingt-quatre).

Ne pas oublier de confirmer (dès le lundi matin) votre présence ainsi que le nombre de dirigeants impliqués (1.2.3) : secretariat@footcantal.fff.fr

JOURNEE 09 & 10 NOVEMBRE 2024

	EXEMPT & ASSURE L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2	DESIGNATION 3
POULE A	FC CEZALLIER ALAGNON 1	AS Trizac / AS Pleaux R. B. 2	SC Saignes / FC 4 Vallées 2	ES Pierrefort 2 / Ent J. Montsalvy - Haut Célé 3
POULE B	AS VEBRET ANTIGNAC 2	FC Massiac Mol 3 / AS Anglards St F	FC Planeze / AS Neussargues 2	Ayrens Sport / AS Sansac 3
POULE C	CS VEZAC 2	US Giou Mamou / US Loupiac	Jordanne FC 2 / US Cere Landes 2	Reilhac Om. / US Crandelles 2
POULE D	ST MAMET 2	Ent. Angl Salers / US Chaussenac	US Labrousse / Carladez Goul S 2	US Carlat Cros / US de la Cère 2

JOURNEE 23 & 24 NOVEMBRE 2024

	EXEMPT & ASSURE L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2	DESIGNATION 3
POULE A	FC PLANEZE 1	Ydes Sport FC 2 / SC Saignes	AS Vebret Antignac 2 / AS Trizac	Albepierre Br / ES Pierrefort 2
POULE B	FC QUATRE VALLEES 2	US de la Cère 2 / FC Vallée Siniq	AS Sansac 3 / US Giou Mamou	US Crandelles 2 / Jordanne FC 2
POULE C	US CARLAT CROS 1	US Chaussenac / FC Ally Mauriac 3	St Mamet 2 / Ayrens Sport	Ent. Margeride / AS Chaudes Aigues 2
POULE D	US CERE ET LANDES 2	Ent J. Montsalvy - Haut Célé 3 / US Labrousse	Carladez Goul S 2 / CS Vezac 2	AS Pleaux R. B. 2 / Ent. Angl Salers

JOURNEE 30/11 & 01 DECEMBRE 2024

	EXEMPT & ASSURE L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2	DESIGNATION 3
POULE A				
POULE B				
POULE C				
POULE D				